

CIRCULAIRE DE RENTREE 2024/2025

ENSEMBLE SCOLAIRE SAINTE-ANNE

« Ma maison est ta maison, et tu es mon espérance »

DATE DE LA RENTRÉE

PRIMAIRE :

La rentrée est fixée au **LUNDI 2 SEPTEMBRE 2024** à 8 h 15 **pour toutes les classes du primaire et des maternelles.**

Les élèves de petite section de maternelle seront accueillis en pré-rentrée pour découvrir les lieux et leur enseignant le vendredi 30 Août en petits groupes selon le planning suivant :

13 heures 30	noms de A à D
14 heures 30	noms de E à P
15 heures 30	noms de R à Z

Dans le même temps, les NOUVEAUX élèves de l'école seront attendus pour une visite de l'établissement à partir de 14 heures. Ces nouvelles familles passeront toutes par l'accueil pour se faire connaître avant la visite. Les anciens élèves ne reviendront à l'école que le 2 septembre au matin.

COLLEGE :

La rentrée est fixée à 8 h 25 le MARDI 3 SEPTEMBRE 2024 pour les élèves de 6^{ème}.

Les élèves sont dirigés vers la cour des sixièmes où ils prennent connaissance de leur classe aidée par les éducatrices de la vie scolaire. C'est une journée qui leur est consacrée, visite, organisation, rencontre avec les professeurs.

Ils n'ont pas besoin d'apporter l'ensemble de leurs affaires, une trousse et une pochette pour ranger les documents distribués suffiront.

Sortie pour les **externes à 12 h 15 reprise pour tous à 13 h 35 et sortie à 16 h 30.**

Transports scolaires à 8 h 25 et à 16 h 30

La rentrée est fixée au MERCREDI 4 SEPTEMBRE 2024 pour les élèves de 5^{ème}, 4^{ème} et 3^{ème}.

- **8 h 25** : Appel dans la cour de élèves par classe. Accueil par les professeurs principaux et les éducateurs. Remise des livres et de l'emploi du temps. Sortie **pour tous à 12 h 15.**

Les 6^{ème} ont cours ce jour-là.

Transports scolaires à 8 h 25 et à 12 h 20

Une journée d'intégration pour chaque classe de 6^{ème} est envisagée le jeudi 5 septembre pour donner aux élèves l'occasion de mieux se connaître et de dialoguer avec leur professeur principal.

Pour les élèves qui prennent le car :

Attention : n'oubliez pas de vous inscrire sur IDF Mobilités pour les transports. Au-delà d'une certaine date, vous aurez à payer 20 euros de pénalités de retard.

(<https://www.iledefrance-mobilites.fr/le-reseau/services-de-mobilite/transports-scolaires>)

Vous pourrez consulter les informations nécessaires sur notre site dans Esam Pratique. Le service Scoléo (fournitures scolaires) est proposé par l'APEL.

Pour vous les parents : Conscients que la présence des parents est particulièrement importante pour débiter cette année dans un esprit de coordination et de diffusion d'informations essentielles à la bonne prise en main de l'Ecole et du Collège, vous serez invités aux réunions de classe.

REUNIONS PARENTS

ECOLE

Cycle 1 (maternelle) : jeudi 5 septembre à 17 heures 30

Cycle 2 (CP, CE1, CE2) : lundi 9 septembre à 18 heures

Cycle 3 (CM1,CM2) : jeudi 5 septembre à 18 heures

COLLEGE

Niveau 3^{ème} : jeudi 12 septembre à 18 heures 30

Niveau 4^{ème} : mardi 10 septembre à 18 heures

Niveau 5^{ème} : jeudi 12 septembre à 18 heures

Niveau 6^{ème} : mardi 10 septembre à 18 heures 30

Les photos de classe auront lieu entre le mercredi 11 septembre et le vendredi 13 septembre selon un planning qui sera donné à la rentrée. Les collégiens devront revêtir la tenue ESAM pour l'occasion.

VACANCES

-- **TOUSSAINT** : du vendredi 18.10.24 après les cours au lundi 04.11.24 au matin.

-- **NOËL** : du vendredi 20.12.24 après les cours au lundi 06.01.25 au matin.

-- **HIVER** : du vendredi 14.02.25 après les cours au lundi 03.03.2025 au matin.

-- **PRINTEMPS** : du vendredi 11.04.25 après les cours au lundi 28.04.2025 au matin.

-- **PONT ASCENSION** : du mercredi 28.05.2025 après les cours au lundi 02.06.2025 au matin.

Attention : Dans le cadre du caractère propre de l'établissement, l'école primaire termine deux jours plus tôt que le calendrier national, soit le **mardi 1^{er} juillet 2025 après les cours**. En contrepartie, les enfants auront école de manière obligatoire :

Mercredi 13 novembre 2024 le matin (cars assurés)

Mercredi 8 janvier 2025 le matin (cars assurés)

Mercredi 30 avril 2025 le matin (cars assurés)

Nous demandons aux parents de bien vouloir se conformer rigoureusement aux dates prévues pour le début et la fin des vacances et de respecter ainsi le contrat passé avec l'Etablissement. Aucune dérogation ne sera accordée pour des départs anticipés ou des retours différés.